

admirent, tandis qu'une musique nombreuse et bien nourrie se fait entendre comme au bal et que les rafraichissements circulent comme dans les meilleurs salons. La nuit, une illumination féerique prête son charme à ces fêtes d'un nouveau genre. Les mères de famille n'y mènent pas leurs filles ; les gens comme il faut y brillent par leur absence, et cependant, quelle foule ! quelle cohue ! adieu aux bals et aux concerts. Adieu au modeste vaudeville de Scribe ou de Bayard ; adieu à l'opéra grand ou petit, à Bertram, à Fernand et à Guillaume Tell. La trompette et le cornet à piston avaient tué la flûte : les orchestres de cent musiciens avaient remplacé les concerts de société ; les bals du Casino et de l'Alcazar avaient éclipsé les sauteriers des jeunes gens et des jeunes filles qui jadis s'amusaient naïvement aux accords d'un maigre piano ; aujourd'hui, tout cela disparaît devant les glissades hardies du Skating-Rink.

La jeunesse court au patin à roulettes et quant aux jeunes filles de bonne maison qui n'ont pas les grâces de la Cora ou de la Brindisi, elles peuvent se faire religieuses, si cela leur convient, mais certainement ce ne sont pas elles qui désormais feront tourner les têtes et moissonneront les cœurs.

Et c'est ce que nous pensions pendant que M. le délégué de la *Fédération britannique* nous invitait à la pose d'une petite pierre pour l'endigement de cette marée montante qui coupe la société en deux mondes étrangers l'un à l'autre.

— Grâce à la générosité de M. Emile Guimet, qui ne compte pas quand il s'agit de Lyon, nous aurons, au retour de l'éminent voyageur, en ce moment au Japon, une école Chinoise et Japonaise dans notre ville. Les rapports de notre commerce avec l'extrême Orient donneront un grand prix à cette nouvelle création. Les livres, les manuscrits, les collections dont M. Guimet annonce l'arrivée seront à eux seuls déjà une richesse, une curiosité et surtout une source d'études que nos jeunes concitoyens sauront apprécier.

— Par arrêté de M. le préfet du Rhône, du 8 février, M. Aimé Gros a été nommé directeur de nos deux Théâtres, avec une subvention de 144,000 francs.

— Les chiffres officiels du recensement de Lyon sont connus. Les voici par arrondissement : 1^{er} arrondissement, 60,304 ; — 2^e 70,425 ; — 3^e 78,013 ; — 4^e 34,916 ; — 5^e 51,899 ; — 6^e 46,261 ; total : 342,815 habitants, disséminés dans quinze mille quatre cent dix-sept maisons et 109,805 ménages.

Le recensement de 1872 avait donné 323,417 individus. La population s'est donc accrue de 19,398 habitants.

— L'offre faite par M. Bidel d'organiser un jardin zoologique au Parc de la Tête-d'Or a reçu le plus sympathique accueil, et nul doute que la proposition n'ait été acceptée d'emblée, si l'habile directeur n'ait demandé 600,000 francs à la ville pour lui construire un établissement convenable, le droit de pêche dans le lac, une diminution dans le prix du Gaz et des Eaux, le droit de percevoir une somme sur chaque visiteur, la suppression du droit des pauvres, la propriété de tous les animaux nés et à naître dans les cages, la liberté de faire le commerce des animaux, enfin l'autorisation de donner des fêtes zoologiques payantes quand cela lui conviendrait, surtout sans concurrence d'aucune espèce. M. Bidel n'en demandait pas davantage. La ville enchantée a désiré cependant y réfléchir.

— Le 10 février, ont commencé les travaux pour l'installation de la